

Les quatre écoles appuyées par CROSE

Le département du Sud Est présente, comme tous les autres départements d'Haïti, des problèmes majeurs sur le plan éducatif. L'un d'entre eux résulte de l'insuffisance des établissements scolaires, surtout en milieu rural. Dans certaines zones, un enfant peut parcourir plus de 7 km à pied pour aller à l'école tandis qu'une grande majorité n'a pas d'accès à l'éducation. Le séisme du 12 Janvier 2010 a empiré la situation.

Etant engagée depuis 2002 via le Réseau des Ecoles en Difficultés (REDI) dans le processus de favoriser l'augmentation du taux de scolarisation dans les milieux défavorisés en particulier dans le milieu rural, la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est a décidé d'appuyer quatre écoles situées dans l'arrondissement de Jacmel, département du Sud Est d'Haïti (voir la carte).

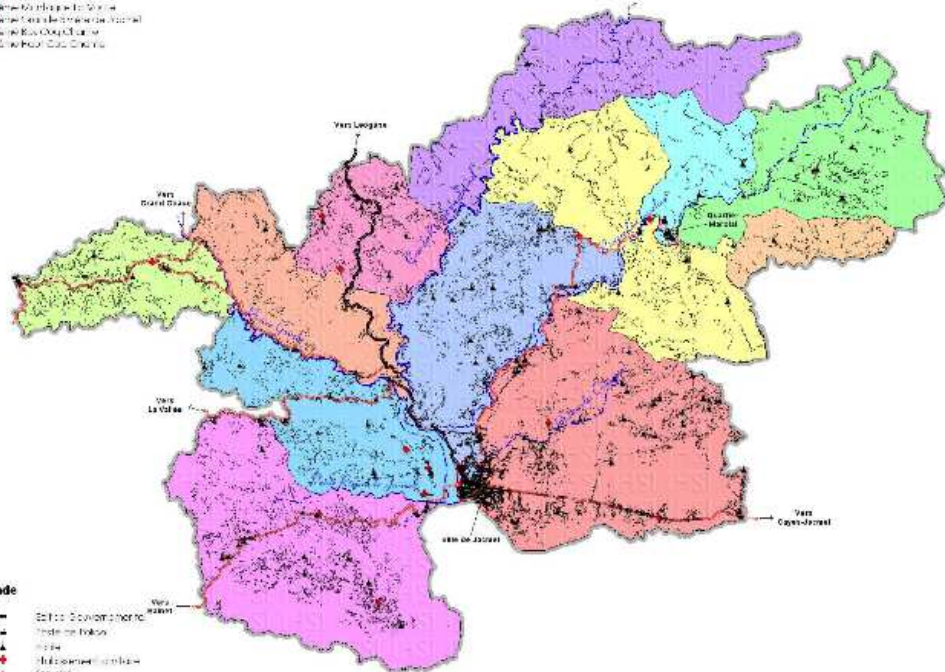
Nom de l'école	Nombre d'enfants	Enseignants	Type de bâtiment	Masse salariale mensuelle / par mois	Coût par enfants et par mois
Solidarité Model	84	7	Bois et Latanier	1000	12
Ecole de Michineau	300	12	Bâtiment en dur	2500	8
Ecole communautaire Villeneuve d'Ascq de Démontreuil	237	7	Bâtiment en dur	1220	5
Union Progrès	179	7	Utilise les locaux de l'Eglise Catholique	720	4
Total	800	33		5440	7

Synthèses des besoins de CROSE pour appuyer ces écoles

1. Le paiement des enseignants recrutés dans chaque école
2. Un appui pour les outils pédagogiques
3. Des travaux de réhabilitation ou de construction de salles de classes, ou d'infrastructures (latrines, eau potable ...).

COMMUNE DE JACMEL (CODE 211) : UNITÉS ADMINISTRATIVES

- Sections communales**
- 12ème Arrondissement
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge
 - 12ème La Vierge



- Légende**
- Section communale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale
 - Route nationale

La commune de Jacmel, surnommée autrefois "Yaquimel", est le chef-lieu du département du Sud-Est. Élevée au rang de chef-lieu de commune en 1854, la ville a été fondée en 1698. C'est l'une des villes les plus anciennes du pays. Elle comprend douze (12) sections communales et son relief est particulièrement montagneux. Elle est traversée par cinq (5) rivières. Ses habitants sont dénommés Jacméliens.

Les résultats définitifs du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en janvier 2003 ont révélé que 142,969 personnes ont été dénombrées dans la commune de Jacmel dont 74,197 femmes et 68,772 hommes. Environ 78.9% de la population, soit 112,786 habitants, vivent en zone rurale.

Sections communales de Jacmel

NOM DE LA SECTION	ANNO 2003	ANNO 2003	ANNO 2003	ANNO 2003	ANNO 2003	ANNO 2003	ANNO 2003
	POPULATION	MASCULIN	FEMMIN	POPULATION	MASCULIN	FEMMIN	POPULATION
Commune de Jacmel	142 969	68 772	74 197	142 969	68 772	74 197	142 969
Zone Urbaine	28 583	14 291	14 292	28 583	14 291	14 292	28 583
Zone Rurale	114 386	54 481	59 905	114 386	54 481	59 905	114 386
12ème Arrondissement	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121
12ème La Vierge	12 121	6 060	6 061	12 121	6 060	6 061	12 121

Localisation de la commune dans le département du Sud-Est



Ecole communautaire de Michineau Section communale de Cayes-Jacmel

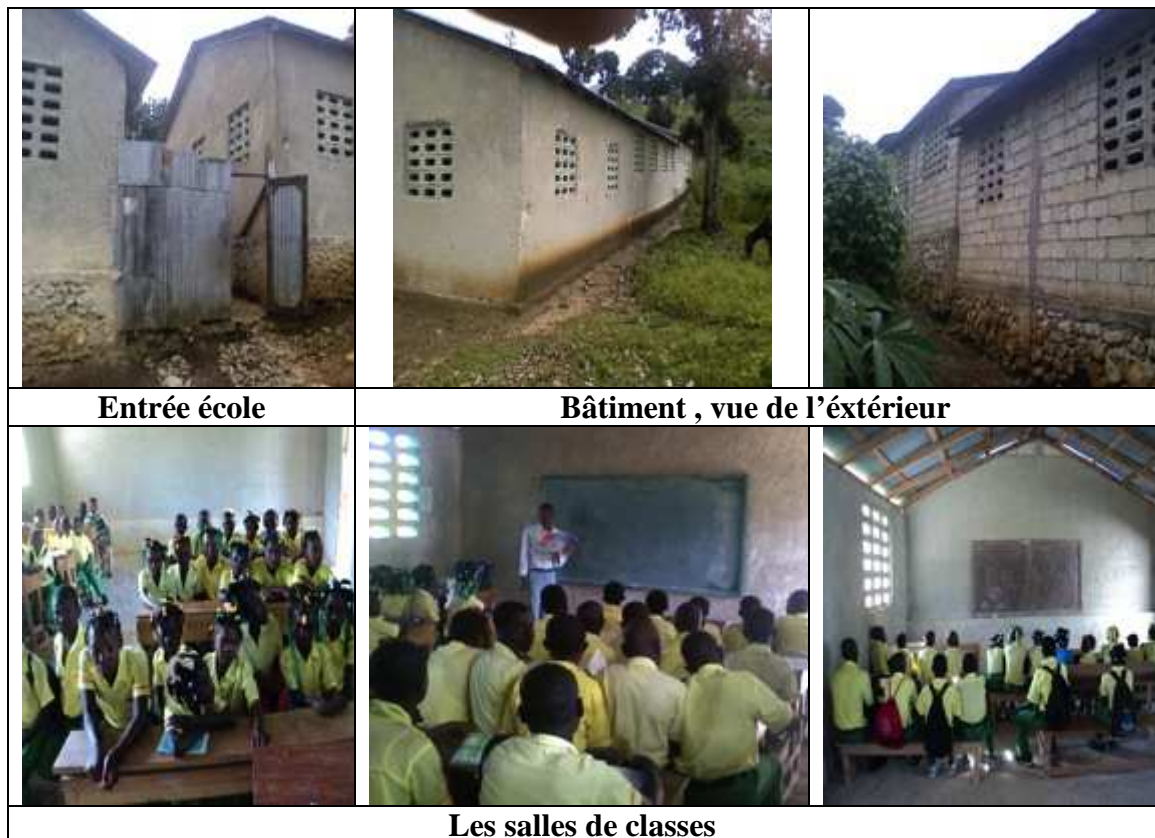
Histoire de l'école communautaire de Michineau

Michineau est l'une des quatre sections communales de la commune de Cayes Jacmel, située entre Cap Rouge (section de Cayes Jacmel), Grande Rivière (section de Marigot), Marbial (section de Jacmel) et Morne la Selle, cette section reste très enclavée, difficile d'accès. Elle se trouve en altitude (1000 mètres d'altitude), possède 12 habitations totalisant environ 12 000 personnes.

En 2007, la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE), dans le cadre du démarrage d'un projet de développement rural, a réalisé un diagnostic qui a révélé l'état catastrophique de cette communauté tant au niveau des services, que de l'économie. Les infrastructures de base étaient totalement absentes. Pas d'écoles mis à part quelques notables qui tentaient malgré eux de prendre des initiatives relatives à la scolarité des enfants. C'est donc peu d'enfants qui avaient la chance de fréquenter les écoles, de plus les enfants devaient parcourir de nombreux kilomètres pour rejoindre les écoles en fonctionnement (nationale, presbytérale, fraternité). CROSE a ainsi initié des pourparlers avec les différents acteurs locaux en vue de doter la section communale d'une école répondant aux normes et capable d'absorber une plus grande quantité d'élèves.

Les différentes étapes

- 1- Rencontre avec les organisations des douze (12) habitations sur la nécessité de la construction d'une école communautaire ;
- 2- Rencontre avec les autorités locales ;
- 3- Rencontre avec les directeurs des écoles «Presbytérale » et «Fraternité » sur la nécessité de se mettre d'accord sur la fondation d'une nouvelle école communautaire qui verra la disparition de l'école presbytérale de Michineau et de l'école Fraternité ;
- 4- Signature du protocole d'accord entre la CROSE et les directeurs des écoles presbytérale et fraternité ;
- 5- Démarrage en 2008 de la construction de l'école communautaire avec un financement de Programme de Micro Réalisation (PMR), de la Commission Européenne.
- 6- Recrutement des professeurs (concours) ;
- 7- **Ouverture de l'école de communautaire en septembre 2009 avec pour objectif la scolarisation de 300 enfants ;**



Du fait d'une forte demande, l'école a ouvert ses portes avec un effectif de 400 élèves environ.

Les résultats dans les examens officiels se sont améliorés année après année avec l'arrivée de professeurs mieux qualifiés. Au cours de l'année 2010 -2011, les résultats, selon les cycles ont oscillé entre 40 à 70 %.

Durant les premières années, deux cycles d'étude étaient ouverts. Un troisième cycle a été ouvert en 2010/2011. **Aujourd'hui l'effectif des élèves est de 624 élèves.**

Actuellement CROSE recherche des moyens supplémentaires pour construire de nouvelles salles afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'école communautaire de Michineau, en effet la demande ne cesse d'augmenter.

Les sources de financement de l'école de Michineau

- Subvention de CROSE pour le paiement du personnel
- Contribution des parents aidant au fonctionnement de l'établissement (environ 10 euros par an)

Résumé des principales contraintes actuelles de l'école

- 1) Capacité d'accueil insuffisante
- 2) Absence de blocs hygiéniques et d'eau potable
- 3) Manque de matériels didactiques pour les professeurs et les élèves
- 4) Manque de mobiliers pour les professeurs et écoliers
- 5) Manque de moyens pour un paiement régulier des enseignants
- 6) Manque de salles de classes pour le troisième cycle.

Le salaire des enseignants et du personnel d'entretien de l'école

Poste	Nom et prénom	Salaires en gourdes	Salairé en euros
Directeur	Milorme Jean Marie Yves Marcel	14625	292,5
Professeur	Laurent Wilner	11375	227,5
Professeur	Cezil Christon	11375	227,5
Professeur	Jean-Louis Jean Jackson	11375	227,5
Professeur	Bretoux Denis	11375	227,5
Professeur	Joseph Alliance	11375	227,5
Professeur	Joseph André-Fils	10400	208
Professeur	Antoine kenley	10400	208
Professeur	Joseph Jean Claude	11375	227,5
Professeur	François Irvelt	11375	227,5
Professeur	Davance Marie-lourdes	6500	130
Gardien	Bretoux Clairistel	3900	78
Total		125450	2509

Nombre d'élèves par salle

Précolaire I	Précolaire II	1 ^e Année fondamentale	1 ^e AF II	2 ^e AF I	2 ^e AF II	2 ^e AF III
F=23	F=24	F=38	F=23	F=26	F=22	F=22
G=19	G=34	G=34	G=42	G=29	G=34	G=27
3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	7 ^e AF	8 ^e AF	9 ^e AF
F=30	F=21	F=12	F=11	22	38	16
G=36	G=24	G=7	G=10			

Ecole communautaire Villeneuve d'Ascq de Démontreuil
Fondée le 12 Septembre 2009
19, Rue la paix, sacrifice
Tél : (509) 3825-5226

A- Identification et Localisation de l'Ecole.

Nom de l'Ecole : Communautaire Villeneuve d'ASCQ de Démontreuil
Section Communale : Bas Cap-Rouge **Nature :** Communautaire

Localité : Démontreuil
Date de fondation : 12 Septembre 2009

B- Effectif total et par classe

L'effectif total d'enfants scolarisés est de 237.

	Préscolaire I	Préscolaire II	Préscolaire III	1^{ere} A. F	2^{eme} A.F	3^{eme} A.F	4^{eme} A.F	5^{eme} A.F	Total
Garçons	4	16	13	33	26	34	14	13	153
Filles	3	11	5	17	26	7	9	6	84
TOTAL	7	27	18	50	52	41	23	19	237

C- Le salaire des enseignants et du personnel d'entretien

Nombre d'Enseignants : 7

Hommes : 3

Femmes : 4

Nom	Prénom	Salaire mensuel de chaque enseignant	Coût en euro
Laurent	Ermithe	6000	120
Maitre	Carline	6000	120
Joseph	Manièse	6000	120
Pierre	Jean-Charles	6000	120
Louis	Lookichnet	6000	120
Laronde	Junior	6000	120
Jean	Genèse	6000	120
Jean	Méritane	6000	120
Maitre	Fritzner	7000	140
Total		55000	1100

Renseignement sur le personnel de soutien

Nom	Prénom		
Sylvaince	Driand	3000	60
Gualberte	Gilbert	3000	60
Total			120
Masse salariale totale			1220

D- Fonctionnement de l'Ecole

- 1- L'école fonctionne en simple vacation, de 8h A.M à 1h P.M
- 2- L'école comprend un préscolaire et un cycle fondamental.
- 3- L'école a un comité de parents d'élèves composé de 5 membres
- 4- L'école a été construite avec l'appui d'une organisation dénommée « G.A.D : Groupement d'Activité de Démontruil et financé par une organisation française « Timoun d'Haïti »

E- Budget et source de financement pour le fonctionnement de l'Ecole

- CROSE / Subvention : Payroll personnel enseignant, Achat des mobiliers et autres.
- Participation des parents à l'éducation des enfants (675 gourdes, soit 16 euros pour l'année et par élèves)

F- Bâtiment, salles de classe et mobilier

- 1- Un Bâtiment a été construit pour abriter l' école.
- 2- L'Ecole dispose de huit (8) salles de classe.
- 3- Le bâtiment a deux étages, sa toiture est métallique

L'Ecole dispose par ailleurs :

- D'une petite bibliothèque
- D'une latrine de 5 sièges dont 2 pour les enseignants.
- D'une cuisine
- D'un reservoir d'eau
- D'un dépôt
- De 7 bureaux pour les enseignants
- De 7 chaises pour les enseignants
- De 7 tableaux pour les classes
- D'un buffet pour la direction
- De deux bureaux pour la direction
- De 22 tables pour les classes de préscolaire
- De 70 chaises pour les classes préscolaires
- De 58 bancs pour les classes



Salles de classe de l'Ecole

G- Les résultats scolaires

Lors de l'année académique 2010 – 2011, les pourcentages de réussite ont été de 61 %.

H- Les difficultés de l'Ecole

- Le paiement du personnel
- L'accès à l'eau potable
- Du matériel didactique pour les enseignants
- Une cantine scolaire

Ecole Solidarité MODEL
Section Communale de Gaillard, Commune de Cayes Jacmel

L'école '*Solidarité MODEL*' est située dans la section communale de Gaillard, commune de Cayes Jacmel. C'est une école communautaire fondée en septembre 2005. Un comité de suivi a été mis en place en partenariat avec CROSE.

Niveau d'études des enseignants

Nom	Sexe	Date de naissance	Niveau d'étude	Numéro d'identification
Pierre Louis Louichard	G	25/09/98/	Bac 1 (Rhéto)	02-63-99-1988-09-00033
Dragon Nadine	F	04/09/87	Bac 2 (Philo)	02-03-99-1987-09-00016
Etienne Mireille	F	06/05/89	Bac 1 (Rétho)	02-03-99-1989-05-00012
Syverain Osnel	G	02/07/79	Seconde	004-552-458-3
Jean Markil	G	31/12/71	Troisième	02-03-99-1970-12-00017
Syverin Isemelene	F	12/06/74	Quatrième	02-03-99-1974-06-00023
Jeudy Cecilia	F	20 /03/85	Bac 2	02-03-99-1985-03-00024

L'école fonctionne au niveau fondamental 1^e et 2^e cycles.

Effectifs des élèves : 84 (49 garçons et 35 filles)

Elle possède 7 classes et 7 professeurs.



Salles de classe de l'Ecole de Model

Le salaire des enseignants et des directeurs

Nom et Prénom	Montant salaire mensuel	Montant salaire en euros
Pierre Louis Jean Christo (directeur)	6000	120
Pierre Ls Louichard	6000	120
Dragon Nadine	6000	120
Etienne Mireille	6000	120
Syverin Osnel	6000	120
Jean Markil	6000	120
Syverin Isemelene	6000	120
Jeudy Cecilia	6000	120
Dragon Joseph (Gardien)	2000	40
Total	50000	1000

Total masse salariale mensuelle	1000
--	-------------

L'infrastructure

L'offre de services éducatifs de l'école '*Solidarité MODEL*' s'étend aux élèves du niveau préscolaire. L'école les accueille dans une ancienne bâtisse peu adaptée à un tel usage. On y trouve également quatre salles de classe faites en bois et en latanier et deux autres en terre battue. Il y a une toilette avec deux latrines dont une pour les filles et l'autre pour les garçons.

		
<p align="center">Construction en bois et latanier</p>		<p align="center">Formation</p>

Les sources de financement

L'école est subventionnée par CROSE qui prend en charge le salaire des enseignants. Une contribution de 400 gourdes (8 euros) est réclamée annuellement des parents.

Il y a un comité de gestion responsable de la bonne marche de l'école ; aspect logistique, pédagogique, administratif.

**Ecole Union Progrès (UPR)
Ravine Normande
Fondée le 5 Aout 1996**

L'Ecole Communautaire Union du Progrès, une institution scolaire située à Ravine Normande, troisième section communale de Cayes- Jacmel, localité de Périnette Grand a été fondée en 1996.

Cette école est située à environ 10 km de la ville de Jacmel et dessert une population de plus de 10.000 habitants. L'agriculture est la principale activité économique de la zone. Les produits sont vendus à Cayes - Jacmel au marché de la zone. Mais les revenus ne permettent pas aux habitants de se procurer les services nécessaires, pour lesquels ils doivent se rendre soit à Cayes- Jacmel ou à Marigot

En 1996 un groupe organisé de la zone, ayant constaté que beaucoup de parents n'envoient pas leurs enfants à l'école par faute de moyen financier et d'établissements scolaires accessibles aux enfants, a pris l'initiative de mettre à la disposition de la population une école communautaire. Débutant avec le premier cycle fondamental, le personnel a été bénévole au démarrage. En dépit des problèmes et des difficultés rencontrés l'Ecole Union du Progrès a formé des générations et est aujourd'hui à sa quatorzième année d'existence.

Environnement physique

L'Ecole Union du Progrès est une école communautaire, n'ayant pas encore son propre local, elle est logée à l'église Catholique de la zone. L'espace physique est inapproprié. Les salles de classe ne sont pas délimitées. De plus l'école fonctionne sur deux propriétés. En effet, les classes de cinquième et de sixièmes années fondamentales sont éloignées du reste de l'établissement. Elles échappent par conséquent au contrôle de la direction. Il faut noter que le bâtiment n'a pas été construit pour abriter une école et ne répond pas aux normes pédagogiques.

Beaucoup éléments essentiels sont inaccessibles aux enfants comme latrine, point d'eau, terrain de sport, cour de récréation, bibliothèque



Fonctionnement

L'Ecole Union du Progrès fonctionne en simple vacation avec 7 professeurs et 4 employés de soutien. La direction et les travaux administratifs sont confiés aux directeurs accompagnés d'un comité de gestion et d'un comité de parent. Ces différents organes contribuent au déroulement des activités quotidiennes. Les cours débutent vers les 7 h 45 et se terminent à 13 heures. Chaque élève bénéficie d'un plat chaud par jour.

L'effectif s'élève à 179 élèves dont 114 garçons et 65 filles. Le tableau qui suit présente la répartition de l'effectif de la classe et du sexe

Année d'étude	Ps 3		1 AF		2AF		3AF		4AF		5AF		6AF		Total	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Effectif	10	15	13	15	8	18	9	22	4	15	20	16	5	9	65	114
Total	25		28		26		31		19		36		14		179	

Comme mentionné ci-dessus, l'établissement dispose de 7 professeurs pour les 179 élèves, ceux-ci sont répartis en 7 classes.

Informations sur les professeurs

Année 2010-2011

	Prénom	Sexe	Date de Naissance	NIF/ CIN	Niveau d'Etude	Classe enseignée	Date nomination
Cupidon	Auguste	M	05/11/78	02-03-99-1978-11-00012	9 ^e Année	6 ^e Année	10/10/98
Cupidon	Jude	M	08/10/80	02-03-99-1980-10-00017	Rheto	5 AF	15/10/99
Jean Baptiste	Junior	M	23/07/86	02-03-99-1986-07-00017	Philo	4 AF	12/10/09
Médé	Jean Florant	M	02/01/81	02-03-99-1981-02-00014	Rheto	3 AF	12/10/09
Jean Pierre	Dieu- Merite	M	01/02/81	02-03-99-1983-02-00006	Rheto	2 AF	11/10/10
Darcis	Jean Mary	M	08/12/83	02-03-99-1983-12-00015	Rheto	1 AF	04/10/07
Chery	Preslaine	F	08/07/ 78		Philo	PS 3	10/01/11

Sources de financement

L'Ecole UNION PROGRES est une école communautaire qui ne bénéficie pas de subventions de l'Etat. Pendant longtemps, l'écolage payé par les parents constituait la seule source de financement de

l'école. Ceci limitait considérablement sa capacité à répondre aux besoins de la communauté vu qu'un tel montant ne permettait pas de prendre en charge le salaire des enseignants.

Salaire des professeurs

<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Classe enseignée</i>	<i>Montant mensuel</i>	<i>Montant mensuel en gourde</i>
Cupidon	Auguste	6 ^e Année	6000	120
Cupidon	Jude	5 AF	6000	120
Jean Baptiste	Junior	4 AF	6000	120
Médé	Jean Florant	3 AF	6000	120
Jean Pierre	Dieu- Merite	2 AF	6000	120
Darcis	Jean Mary	1 AF	6000	120
Chery	Preslaine	PS 3		0
Total			36000	720

Depuis sept (7) ans une bonne partie du budget de l'Ecole Union du Progrès est financé par la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) dans le cadre de son programme de soutien aux écoles en difficulté. Ce programme permet de mieux rémunérer le personnel et de mettre à disposition quelques matériels de travail. Cet apport n'est pas sans conséquence sur la qualité de l'enseignement fournie qui s'est améliorée depuis lors.

Nous tenons à noter que la cantine de l'école est prise en charge par le Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Contraintes et recommandations

Il est vrai que l'UPR a connu une évolution positive, mais il reste beaucoup à faire tant au niveau de l'administration qu'au niveau de l'enseignement. Cependant certains axes d'intervention nous semblent prioritaires. Pour créer de bonnes conditions d'apprentissage et relever le niveau de l'enseignement, il serait bon :

- De construire un local respectant les normes pédagogiques
- De mettre en place des séminaire de formation pour augmenter la capacité
- D'améliorer les matériels pédagogiques.